

ASSOCIATION PROVINCIALE DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC

Assemblée générale annuelle virtuelle

Le 19 octobre 2020

Rapport du président (Pierre Gagné)

1. Introduction

Rappel de la mission de l'APRHQ et de l'engagement de ses bénévoles

Je rappelle que le cœur de la mission de l'APRHQ est de :

- Promouvoir et défendre les droits des retraités d'Hydro-Québec et des bénéficiaires de rentes
- Valoriser l'apport des retraités dans la société et
- Préserver la qualité de vie des retraités.

Je tiens également à souligner que l'APRHQ fonctionne essentiellement grâce à l'engagement personnel de ses membres bénévoles.

2. Présentation des membres du CA et du CE

Laissez-moi d'abord vous présenter les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif :

Membres élus :

Michel Bergeron, Vice-président	Lise Lacombe, administratrice
Pierrette Bernier, Secrétaire	Yvan Cliche, administrateur
Jean Goyer, Trésorier	Jacques Villeneuve, administrateur
Marie-Andrée Cournoyer, Directrice Communications	Raymond Champoux, administrateur
	Marie-Françoise Marchis-Mouren, administratrice

Membres représentant des territoires

Gaston Bérubé, représentant Matapédia	Lyne Charland, représentante La Grande Rivière
Ghislaine David, représentante Montréal	Joanne Lévesque, représentante Richelieu
Daniel Giroux, représentant Mauricie	Jean-François Poliquin, Directeur des opérations et représentant Laurentides
Sylvie Gravel, représentante Saguenay	Marc Simard, représentant Manicouagan
Paul-Aimé Lachance, représentant Montmorency	

➤ **Membres des comités** (avec la structure en diapo # 11)

Je veux également remercier de leur contribution essentielle les nombreux bénévoles qui font partie des comités de travail et qui œuvrent aux différentes activités de l'association.

3. Présentation de Édith

Permettez-moi enfin de vous présenter notre agente administrative, **Édith Guérette**, elle-même retraitée d'Hydro-Québec. Elle est responsable de l'accueil téléphonique, des réponses aux courriels et autres activités du bureau de l'APRHQ.

4. Bilan de l'année 2019 et aperçu de 2020.

Voici maintenant un bref survol des faits saillants de l'année 2019 et un aperçu des actions entreprises en 2020.

4.1 Nos membres

Nous avons accueilli **575 nouveaux membres** en 2019.

Par rapport au total de **952 départs à la retraite** dans l'année, cela représente un taux d'adhésion de **60,4 %** ; ce qui est excellent.

Au 31 décembre 2019, l'APRHQ comptait donc 10 967 membres actifs, soit 58 % du total des retraités.

Diapos — Répartition des membres actifs par territoire et par tranches d'âges à la fin de l'année 2019.

4.2 Relations avec les membres

L'association offre à longueur d'année différents services aux membres.

➤ **Accueil**

Je rappelle que nos services d'accueil téléphonique sont ouverts les mardis et mercredis de 9 h à 16 h.

Durant l'année, nous avons traité plus de **1 700** appels téléphoniques et **1 560** courriels, dont environ 40 % concernant les assurances collectives.

➤ **Communications**

Journal Action

L'équipe Communication, sous la responsabilité de Marie-Andrée Cournoyer, publie quatre numéros du **journal Action** par année. Les membres planifient le contenu, en assurent la rédaction et réalisent la mise en page, le tout bénévolement.

Le journal, réservé aux membres, est tiré à **10 200** exemplaires par numéro et il est aussi offert en format électronique. Nous vous encourageons d'ailleurs à vous prévaloir de cette option si le format papier n'est pas absolument nécessaire pour vous.

Site Web de l'APRHQ

Le **site Web de l'APRHQ** constitue un moyen de communication privilégié pour informer les retraités et les membres. Il a été visité **22 250** fois en 2019, une augmentation de plus de 40 % par rapport à 2018.

On y trouve de nombreux documents et des informations de référence sur le fonctionnement ainsi que sur les activités de l'association.

De plus, en collaboration avec Hydro-Québec, le journal HydroPresse ainsi que d'autres documents transmis par l'entreprise se trouvent également dans la zone membre du site Web.

N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Infolettres

Pour transmettre rapidement des informations importantes, nous diffusons une infolettre qui nous permet de rejoindre les **8 650** membres dont nous avons l'adresse courriel. **Cinq** infolettres ont été émises en cours d'année.

Sondage auprès des membres

Au printemps 2019, avec l'aide de la firme **Ad hoc Recherche**, nous avons effectué un sondage auprès **2 075** répondants afin de mesurer le niveau de satisfaction de nos services.

En voici quelques éléments importants :

- Les principales raisons d'adhésion à l'APRHQ sont le désir d'être informé des actions d'Hydro-Québec concernant les retraités et le souhait d'appuyer l'association dans ses efforts de promotion et de défense des droits des retraités de l'entreprise.
- Taux de satisfaction globale est de 8,4/10
- Constat général du sondage : les membres ont un intérêt marqué pour tout ce qui concerne les avantages sociaux.

Ces résultats ont guidé les actions que nous avons déployées en 2019 et 2020, principalement dans les dossiers touchant les assurances collectives :

- **Croix Bleue, le changement de l'ancienne protection pour les nouvelles protections modulaires**

L'automne dernier, au niveau de la Croix Bleue, nous avons travaillé avec Hydro-Québec pour informer nos membres concernant le changement des protections d'assurance santé vers les nouvelles protections modulaires.

En effet, H.-Q. avait accepté de donner une dernière chance aux assurés qui avaient conservé les anciennes protections en 2017, de transférer vers les nouvelles protections modulaires. Cette opération touchait **34 %** des assurés (c.-à-d. **5 978** personnes). Rappelons qu'en 2017, lors de l'entrée en vigueur des nouvelles protections, le choix de conserver les anciennes protections était censé être irrévocable.

Grâce aux informations fournies, aux nombreux appels répondus ainsi qu'aux conférences données par Jacques Villeneuve sur les assurances, **1 836** des assurés concernés ont opté pour les nouvelles protections.

- **Transfert des assurances collectives à SSQ Assurance**

Pour le transfert des assurances collectives vers SSQ Assurance le 1^{er} juillet dernier, nous avons collaboré étroitement avec Hydro-Québec sur la façon de communiquer les changements aux retraités et sur le contenu des documents à fournir.

- Un document questions/réponses a été élaboré spécifiquement pour les retraités et rendu disponible sur notre site Web
- Des bénévoles en territoire ont été formés pour répondre aux questions des retraités
- Nous avons publié des infolettres et des articles dans le journal Action pour informer les membres
- Jacques Villeneuve et plusieurs autres bénévoles ont également répondu aux demandes d'information durant l'été, au cours de la période de transition.

➤ **Avantages sociaux : support aux membres pour des cas particuliers**

Dans le même ordre d'idées, tout au cours de l'année, avec **Jacques Villeneuve**, responsable du comité Avantages sociaux, l'APRHQ a apporté de l'aide à plus d'une centaine de personnes pour des cas particuliers, principalement reliés aux assurances collectives.

➤ **Conférences thématiques**

En 2019, avec la collaboration des associations territoriales, nous avons diffusé **39** conférences réparties dans tout le Québec, soit *17 de plus qu'en 2018*, avec une participation totale de **3 434** personnes.

22 de ces conférences concernaient les régimes d'avantages sociaux (*données par Jacques Villeneuve*) avec plus de **2 000** participants ; alors que les autres portaient sur des sujets reliés à la santé, la prévention de la fraude et la conduite automobile en fonction de l'âge.

- **En avril et mai 2020**, durant la période de confinement, deux webinaires de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont été offerts sur les façons de se prémunir contre les fraudes potentielles.

4.3 Promotion et défense des droits

Un des éléments de la mission de l'APRHQ est la promotion et la défense des droits des retraités et bénéficiaires de rentes.

➤ **Auprès d'Hydro-Québec**

Comme vous le savez, l'APRHQ représente officiellement les retraités auprès d'Hydro-Québec, grâce à une entente signée avec l'entreprise en 1998 par nos prédécesseurs.

Nous avons tenu cinq rencontres en 2019 avec les représentants de l'entreprise pour discuter et nous informer mutuellement sur des sujets qui touchent les retraités, tels que les programmes d'avantages sociaux, le régime de retraite et le dépôt des rentes pour les retraités vivant à l'étranger.

➤ Avec l'Observatoire de la retraite

Pour suivre ce qui se passe au niveau de l'évolution des régimes de retraite, l'APRHQ est membre, depuis 2016, de l'Observatoire de la retraite, un organisme qui mène des recherches sur les systèmes de retraite et de sécurité du revenu de retraite, au Québec et ailleurs dans le monde.

4.4 Partenariats et ententes de publicité

Jean Goyer et son équipe travaillent fort pour entretenir des liens d'affaires avec nos partenaires.

Rappelons que tous les membres de l'APRHQ peuvent désormais adhérer gratuitement, à vie, à la **Coop Hydro-Québec**, c.-à-d. sans payer la part sociale.

Une entente avec la **Caisse Desjardins Hydro** a été négociée en 2019 et signée le 11 février 2020 concernant un partenariat qui nous permettra de collaborer dans plusieurs domaines concernant la retraite et les droits des retraités.

4.5 Finances

Comme vous pourrez le constater dans la présentation des états financiers qui vous sera faite par Jean Goyer, notre trésorier, notre association est en excellente situation financière. Elle dispose même d'un important surplus qu'elle entend utiliser au bénéfice de ses membres.

➤ Plan pour l'utilisation des surplus

En 2018, nous avons d'ailleurs élaboré un plan pour une utilisation judicieuse de ces surplus.

Ce plan comprend des projets pour mieux répondre aux besoins des membres et d'autres pour optimiser le fonctionnement de notre organisation.

À titre d'exemple, l'APRHQ a contribué financièrement à des activités ponctuelles spéciales dans les territoires, telles que les célébrations d'anniversaires de fondation (par exemple, en 2019, l'association du territoire de Richelieu a fêté son 35^e anniversaire et l'association de La Grande Rivière son 30^e anniversaire).

Les associations territoriales bénéficient aussi d'un accroissement de la **ristourne annuelle de l'APRHQ** pour financer leurs activités courantes.

En 2019, un montant de **69 685 \$** a été distribué dans les territoires, en hausse de près de **40 %** par rapport à l'année précédente.

Sous la direction de Jean-François Poliquin et de son équipe, une **base de données Web des membres**, partagée avec les associations territoriales, a été mise en place et est fonctionnelle depuis janvier 2020. Elle facilite grandement le travail des registraires en territoire et améliore la sécurité et la fiabilité des données personnelles de nos membres.

En ce moment, alors que nos locaux du siège social sont inaccessibles, cet investissement technologique est un outil indispensable pour continuer à assurer le service aux membres en mode télétravail.

4.6 Implication sociale et environnementale

L'engagement social fait aussi partie des valeurs de l'Association.

➤ **Campagne Centraide 2019 - 1 055 487 \$**

Raymond Champoux, notre représentant, s'est impliqué activement dans la campagne Centraide des retraités d'Hydro-Québec.

En 2019, la générosité des retraités a permis de franchir le cap du million et d'amasser une somme de **1 055 487 \$**, une croissance de 6,25 % par rapport à 2018.

Avec la contribution d'Hydro-Québec, c'est plus de 2 M\$ qui ont été recueillis ; un nouveau record pour la campagne des retraités.

Notre contribution est importante et notre impact est significatif.

Collectivement, nous avons encore de la place pour augmenter notre appui à Centraide. Entre autres, en augmentant notre taux de participation.

Car cet excellent résultat pour la campagne 2019 provient de la contribution de seulement 20 % des retraités. Imaginez si nous pouvions doubler le nombre de donateurs dans les prochaines campagnes !

➤ **Contribution spéciale pour la campagne Centraide 2020**

Compte tenu de la pandémie, L'APRHQ a dû réduire et annuler plusieurs activités, ce qui dégage un surplus par rapport au budget d'exploitation prévu.

Le Conseil d'administration a donc décidé que l'association verserait exceptionnellement un montant de **25 000 \$** à la campagne Centraide 2020, afin d'aider les plus démunis de notre société dont les besoins ont augmenté, particulièrement cette année.

Ce montant sera réparti dans les différentes régions Centraide de la province, au prorata du nombre de membres de l'APRHQ.

Les résultats préliminaires de la campagne 2020 sont encourageants. Raymond nous a signalé **qu'en date du 16 octobre**, les dons des retraités totalisaient plus de **960 000 \$**. Merci à tous ceux et celles qui ont déjà contribué. Pour les autres, sachez qu'il n'est jamais trop tard pour vous joindre aux donateurs. N'hésitez pas à le faire. Nous vous en remercions à l'avance !

➤ **Environnement**

Concernant l'environnement, plusieurs mesures ont été prises pour diminuer notre impact, telles que l'envoi postal du journal sans enveloppe plastique et la promotion de sa version électronique.

À cela s'ajoute l'utilisation croissante des conférences téléphoniques et des réunions virtuelles, qui réduisent les déplacements.

➤ Croix-Rouge

Dans le cadre du programme « Partenaires dans l'action » de la Croix-Rouge, plusieurs membres sont devenus bénévoles de réserve et fournissent du soutien aux interventions humanitaires de l'organisme. Bravo à tous ces retraités bénévoles !

4.7 Gouvernance

➤ Organisation

Au niveau de la gouvernance, en 2019, conformément à la loi sur les normes du travail, nous nous sommes dotés d'une « Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail ».

Aussi, les membres du **comité de mise en candidature** ont recommandé des améliorations au processus de sélection et de développement de la relève au sein du Conseil d'administration.

➤ Enjeu fiscal relié à la cotisation annuelle des membres

Lors de la préparation des états financiers de l'APRHQ pour l'année 2018, le fiscaliste de la firme comptable nous a signalé que, selon les lois fiscales, les rabais accordés aux membres découlant de nos contrats avec nos partenaires, tels que La Capitale, rendaient nos cotisations annuelles taxables.

Lors de l'AGA 2019, nous avons abordé le sujet, mais la décision finale n'était pas prise.

Nous avons donc validé cette information et le Conseil d'administration a pris les décisions suivantes :

- Maintenir le montant de la cotisation au même niveau
- S'assurer que les futurs contrats signés avec nos partenaires d'affaires ne compromettent pas l'exonération de taxes sur les cotisations dont bénéficient les membres de l'APRHQ, et finalement
- Que les contrats déjà signés soient revus et modifiés en conséquence.

5. En résumé

En résumé, 2019 fut une année marquée par :

- Des efforts constants pour améliorer la qualité des communications et des services aux membres, principalement au sujet des assurances collectives
- L'accroissement des collaborations avec les associations territoriales
- La consolidation de notre organisation interne, et
- La saine gestion des ressources financières.

6. Projets et défis pour les prochaines années

Voici maintenant un aperçu des projets et enjeux pour les années à venir :

- **Assurer la pérennité de l'Association au niveau :**

- **Du recrutement de nouveaux membres**

Les nouveaux retraités ont des attentes différentes par rapport à ceux qui ont pris leur retraite il y a plusieurs années.

Il faut donc trouver de nouvelles façons de les rejoindre et de les sensibiliser aux avantages de l'appartenance à notre association.

- **Du recrutement de bénévoles**

Il faut susciter l'intérêt de participer aux différents comités et au conseil d'administration.

- **De la relève au comité exécutif**

Les mandats de plusieurs membres viendront à échéance simultanément dans les prochaines années.

➤ **Élaboration du plan stratégique 2021-2023**

Nous devons également élaborer notre nouveau plan stratégique 2021-2023.

La planification stratégique de l'APRHQ définit les enjeux avec lesquels l'association doit composer et détermine les orientations pour la réalisation de sa mission sur un horizon de trois ans.

Pour nous aider à relever les défis qui nous attendent, je vous lance donc une invitation à nous contacter, à venir nous offrir vos compétences et à vous impliquer dans nos activités ou dans nos différents comités.

Nous serons heureux de vous rencontrer et d'évaluer avec vous le type d'aide que vous pouvez apporter.

Sachez que votre contribution est essentielle à l'évolution de l'association et à son influence en tant qu'organisme officiel représentant les retraités auprès d'Hydro-Québec !

Finalement, si vous connaissez de nouveaux retraités d'Hydro-Québec, n'hésitez pas à leur parler des avantages de devenir membre de l'APRHQ.

7. Remerciements

En terminant, je tiens à nouveau à remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent à la vie de l'association par leur travail et leur dévouement.

Merci aux membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif ainsi qu'à tous les bénévoles membres des comités pour votre engagement au sein de l'Association. Un Merci spécial à Édith pour ton travail auprès des membres !

Merci aux présidents et responsables des associations territoriales, pour votre participation active à l'organisation des conférences ainsi qu'aux activités de communications et de recrutement de nouveaux membres.

Finalement, merci à vous tous, chers membres, qui participez en grand nombre aux activités de votre association. **C'est un signal d'encouragement à poursuivre le développement et la croissance de l'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec.**